

CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les **PRODUCTEURS** : Les Terres Longues –Ch. Du Plan – 83630 MOISSAC-BELLEVUE –
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)Le **CONSOMM'ACTEUR** :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent **entre le 3/12/20 et le 17/06/21** à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ **20€ pour les 2 premières distributions & 12€ les suivantes**, le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment.

Les **10 distributions** auront lieu :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Le 10 déc. 20 et le 07 janvier 2021	Les 3 et 17 décembre 2020
Les 11 et 25 mars 2021	Les 11 et 25 mars 2021
Les 8 et 22 avril 2021	Les 8 et 22 avril 2021
Les 6 et 20 mai 2021	Les 6 et 20 mai 2021
Les 3 et 17 juin 2021	Les 3 et 17 juin 2021

Le montant de ce contrat est fixé à **136€**, avec un règlement en :

- une fois 136€ (encaissement en février)
- deux fois 68€ (encaissement en décembre et avril)
- quatre fois 34€ (encaissement en décembre, février, avril et juin)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GFA Les Terres Longues**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

IL N'Y AURA AUCUN REPORT DE PANIERS.Le consomm'acteur s'engage également à tenir **au moins une permanence** durant le contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les **PRODUCTEURS** : Les Terres Longues –Ch. Du Plan – 83630 MOISSAC-BELLEVUE –
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)Le **CONSOMM'ACTEUR** :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent **entre le 3/12/20 et le 17/06/21** à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ **20€ pour les 2 premières distributions & 12€ les suivantes**, le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment.

Les **10 distributions** auront lieu :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Le 10 déc. 20 et le 07 janvier 2021	Les 3 et 17 décembre 2020
Les 11 et 25 mars 2021	Les 11 et 25 mars 2021
Les 8 et 22 avril 2021	Les 8 et 22 avril 2021
Les 6 et 20 mai 2021	Les 6 et 20 mai 2021
Les 3 et 17 juin 2021	Les 3 et 17 juin 2021

Le montant de ce contrat est fixé à **136€**, avec un règlement en :

- une fois 136€ (encaissement en février)
- deux fois 68€ (encaissement en décembre et avril)
- quatre fois 34€ (encaissement en décembre, février, avril et juin)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GFA Les Terres Longues**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

IL N'Y AURA AUCUN REPORT DE PANIERS.Le consomm'acteur s'engage également à tenir **au moins une permanence** durant le contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur